



## Site Natura 2000 FR8201735

### « Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer »

## Compte-rendu des groupes de travail

---

7 et 8 janvier 2014

Dans le cadre de l'actualisation du DOCOB du Massif du Taillefer, **3 groupes de travail** se sont réunis en janvier 2014.

Ces groupes de travail ont permis d'approfondir une thématique en concertation avec les acteurs locaux, partager l'état des lieux et proposer des actions **réalistes et adaptées** à mettre en place.

Les groupes de travail se sont déroulés comme suit :

- Tour de table
- Présentation de l'état des lieux
- Présentation du constat
- Présentation des objectifs de conservation et des objectifs de gestion
- Présentation des actions du précédent DOCOB en lien avec la thématique du groupe
- Travail individuel pour proposer des actions au vu de l'état des lieux et des objectifs de gestion
- Echanges et discussions de ces propositions d'action : les actions qui ne répondent pas à un objectif de gestion du Docob ou qui ne visent pas un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire ont pu être écartées.

Ces groupes de travail ont permis de laisser une large place aux échanges entre les différents participants. Les échanges sont retranscrits par ordre d'apparition lors de la réunion.

Le travail d'actualisation des volets socio-économiques et écologiques sera effectué au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014. Les groupes de travail pourront être à nouveau réunis au besoin pour affiner certaines actions et/ou travailler sur la charte Natura 2000.

Ensemble des documents prochainement consultable sur le site: <http://taillefer.n2000.fr/participer/telechargement>

# Groupe de travail « Sylvopastoralisme »

---

NOM	PRENOM	ORGANISME	MAIL
FIAT	Didier	Commission syndicale Gavet Clavaux	<a href="mailto:dauphibat@orange.fr">dauphibat@orange.fr</a>
BETHIER	Gisèle	Commission syndicale Gavet Clavaux	<a href="mailto:Gisele.bethier@orange.fr">Gisele.bethier@orange.fr</a>
GARCIA BERTHOD	Alain	Gérant du Syndicat du Petit Galbert	<a href="mailto:a.garciab@orange.fr">a.garciab@orange.fr</a>
GEOFFROY	Nadine	DDT Service environnement	<a href="mailto:nadine.geoffroy@isere.gouv.fr">nadine.geoffroy@isere.gouv.fr</a>
LEMERCIER	Amandine	Conseil Général Isère	<a href="mailto:a.lemercier@cg38.fr">a.lemercier@cg38.fr</a>
WALTERS	Morgane	Fédération des Alpagnes d'Isère	<a href="mailto:m.walters.alpages38@orange.fr">m.walters.alpages38@orange.fr</a>
SAULQUIN	Serge	ONF Oisans Matheysine	<a href="mailto:Serge.saulquin@onf.fr">Serge.saulquin@onf.fr</a>
LOPEZ	Mehdi	ONF Oisans Matheysine	<a href="mailto:Mehdi.lopez@onf.fr">Mehdi.lopez@onf.fr</a>
DUPONT	Emmanuel	ONF Oisans Matheysine	<a href="mailto:Emmanuel.dupont@onf.fr">Emmanuel.dupont@onf.fr</a>
FOGLAR	Hélène	FRAPNA	<a href="mailto:Helene.foglar@frapna.org">Helene.foglar@frapna.org</a>
HARANG	Kévin	Charte forestière sud-isère	<a href="mailto:cftsudisere@outlook.fr">cftsudisere@outlook.fr</a>
COULOMBIER	Justine	Chargée de mission Natura 2000	<a href="mailto:Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr">Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr</a>

Les personnes excusées :

Le secrétariat de la CLE Drac Romanche, la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau, la Fédération départementale de Chasse, le Parc National des Ecrins, Monsieur Pagnucco (Syndicat du Petit Galbert).

## Présentation de l'état des lieux

---

Morgane Walters précise que l'eutrophisation d'un milieu par des animaux a surtout lieu aux points de couchade des troupeaux.

Hélène Foglar demande des précisions sur les enjeux de reproduction de la faune sauvage : il ne s'agit pas uniquement du Tétrasyre, qui n'est pas une espèce ciblée par le site Natura 2000.

Justine Coulombier précise qu'un certain nombre d'action vise le Tétrasyre de manière indirecte puisque le maintien d'une mosaïque de milieux et de milieux ouverts est favorable au Tétrasyre.

Serge Saulquin explique les interventions réalisées en milieu forestier au sein de la section Gavet-Clavaux : il s'agit de trouées réalisées pour maximiser l'apport de lumière et de chaleur au sol et ceci dans le but de favoriser la régénération naturelle des forêts. Cette pratique forestière est mise en œuvre depuis 2 ans. Il y a besoin de recul pour savoir si cela a un effet positif sur le milieu forestier et sa diversification.

Pour pérenniser les milieux forestiers, il faut qu'il y ait de la régénération.

Emmanuel Dupont se pose la question de ce que peut donner le changement climatique sur les milieux forestiers et la dynamique forestière.

Hélène Foglar pose la question de l'abrutissement des jeunes plants par les troupeaux ou la faune sauvage.

Emmanuel Dupont répond que pour le moment, il n'y a pas de suivis précis mais qu'en effet, lorsqu'il y a des troupeaux, le boisement est très « propre » en dessous. Il faudra avoir une vigilance particulière selon ce que l'on souhaite privilégier. Le précédent plan d'aménagement était basé sur le principe de futaie jardinée.

Emmanuel Dupont précise que pour le moment, tout le bois est exporté. Laisser du bois sur place pourrait permettre de limiter le passage d'animaux et donc favoriser la régénération naturelle.

## Présentation des objectifs

---

Pour l'ONF, il est important d'améliorer la régénération naturelle.

Hélène Foglar souligne l'importance de préserver les tourbières.

Alain Garcia met une priorité sur la zone des Sagnes.

Kévin Harang se pose la question de la dynamique forestière et de l'influence d'une élévation de température sur cette dynamique.

Serge Saulquin souligne que la forêt gagne en altitude.

Morgane Walters précise ce qu'est un diagnostic pastoral et en quoi cela consiste.

Hélène Foglar estime qu'il est important de se poser la question de « pourquoi certains alpages sont abandonnés » et peut-être qu'il faut accepter d'abandonner certains alpages, de laisser la place à l'évolution naturelle, pour mieux entretenir d'autres alpages. Il s'agit de prioriser certaines zones plutôt que d'autres pour le maintien des milieux ouverts.

Alain Garcia explique que les chevaux ne pâturent plus sur le plateau. Est-ce la fréquentation touristique ou la présence du loup ?

Didier Fiat explique que la commission syndicale s'est engagée dans un diagnostic pastoral. Il propose à Alain Garcia que le Syndicat du Petit Galbert entame une réflexion similaire.

Morgane Walters précise qu'il est possible d'intégrer des précisions dans les conventions de pâturage pluriannuelle établies entre le propriétaire et l'alpagiste (clauses environnementales).

Les échanges doivent être importants entre la FAI et la structure en charge de l'animation pour une intégration des enjeux environnementaux.

## Propositions d'action

---

### **Ci-après l'ensemble des propositions évoquées par les participants :**

- Maintien de la qualité floristique des alpages (en particulier le Pré d'Ornon) : type de bétail, charge pastorale, orientation environnementale du diagnostic pastoral
- Abandonner certains alpages au profit des espèces sauvages
- Expérimenter la mise en place des îlots de sénescence (convention FRENE, îlot Natura 2000)
- Suivre la régénération naturelle
- Recourir à des méthodes d'exploitation forestière douces dans les zones sensibles
- Suivre la libre gestion zone « ouvertes », zone « fermées » : dynamique naturelle, changement climatique, gibiers/prédateurs
- Analyser l'impact touristique sur les zones fragiles
- Gestion des alpages par des plans pastoraux
- Gérer les lisières des boisements en zone humide avec des interventions mesurées
- Suivre les interactions eau/forêt/alpage/pêche
- Protéger les secteurs les plus sensibles (buttes à sphaignes, tremblants, tourbières...) : identifier les pb et adapter la conduite des troupeaux, mettre en défens
- Mise en place de diagnostics pastoraux sur l'ensemble des alpages
- Encourager la mise en place de MAEt sur l'ensemble des alpages avec plans de gestion écopastoraux ciblant les secteurs sensibles.
- Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion écopastoraux
- Mettre en place une signalétique aux points d'accès du site intégrant des infos sur les pratiques pastorales
- Etudier le fonctionnement hydrologique de la tourbière des Sagnes et engager des travaux de restauration
- Restaurer la tourbière de Prévourey
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place un outil réglementaire pour apporter une protection forte sur les secteurs sensibles : réserve naturelle régionale, arrêté préfectoral de protection biotope. Ceci doit être accompagné d'outils pédagogique pour expliquer le pourquoi des éventuelles interdictions
- Mettre en place des outils pédagogiques pour accompagner le public et expliquer
- Conserver le pastoralisme : activité humaine essentielle pour conserver les richesses du massif. Limiter la dynamique forestière sur les prairies
- Protéger la tourbière des Sagnes : étudier son hydrologie et enlever les arbres en lisière
- Mettre en place des diagnostics pastoraux pour mieux gérer les alpages
- Eclaircir la zone des Sagnes pour améliorer la circulation des animaux et donc le pâturage des semis
- Encourager une agriculture durable par la mise en place de filière locale de vente des produits de l'élevage
- Réfléchir à la mise en place de nouveaux types d'agriculture : apiculture, petits fruits...
- Irrégulariser les boisements
- Limiter le pâturage en forêt
- Aménagement des espaces à vocation touristique pour canaliser la fréquentation à certains endroits (canaliser le bivouac, zone de pique nique)
- Prendre un arrêté municipal pour réglementer feux, camping (intérêt pour les alpages, les milieux naturels...)
- Cartographier de façon précise les zones présentant des enjeux en lien avec l'exploitation forestière pour pouvoir faciliter la mise en place de pratiques douces sur ces secteurs
- Pratiquer du débardage à cheval sur des zones identifiées comme sensibles
- Communiquer autour des pratiques mises en place : école, presse. Natura 2000 doit rester ouvert au public pour continuer à être préservé.

# Groupe de travail « Zones humides »

NOM	PRENOM	ORGANISME	MAIL
GARCIA BERTHOD	Alain	Gérant du Syndicat du Petit Galbert	<a href="mailto:a.garciab@orange.fr">a.garciab@orange.fr</a>
PRUVOST	Angélique	Drac Nature	<a href="mailto:Angelique.pruvost@dracnature.fr">Angelique.pruvost@dracnature.fr</a>
KLEIN	Edouard	AAPPMA de Grenoble	<a href="mailto:Union.pecheurs@wanadoo.fr">Union.pecheurs@wanadoo.fr</a>
DELACOUR	Lucille	Contrat de rivière Romanche	<a href="mailto:l.delacour@ccoisans.fr">l.delacour@ccoisans.fr</a>
JANISECK	Gilles	DDT38 Service environnement	<a href="mailto:Gilles.janiseck@isere.gouv.fr">Gilles.janiseck@isere.gouv.fr</a>
GRIOT	Sylvain	ONF Bureau d'étude Isère	<a href="mailto:Sylvain.griot@onf.fr">Sylvain.griot@onf.fr</a>
CAMPOY	Aurélié	CLE Drac Romanche	<a href="mailto:aurelie.campoy@drac-romanche.com">aurelie.campoy@drac-romanche.com</a>
MARCIAU	Roger	CEN 38 – AVENIR	<a href="mailto:Rmarciau.avenir@wanadoo.fr">Rmarciau.avenir@wanadoo.fr</a>
PERRET	Yves	Association des propriétaires des chalets du Poursollet	<a href="mailto:perretys@yahoo.fr">perretys@yahoo.fr</a>
COULOMBIER	Justine	Chargée de mission Natura 2000	<a href="mailto:Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr">Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr</a>

Les personnes excusées :

La Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau, la Fédération départementale de Chasse, le Parc National des Ecrins, Monsieur Pagnucco (Syndicat du Petit Galbert), le Conseil Général, l'ONF Oisans Matheysine.

## Présentation de l'état des lieux

Edouard Klein précise que les gabions sur les lacs existent depuis longtemps. Il y en a sur les lac Galbert, Claret, Fourchu, Canard, Brouffier.

Yves Perret explique la situation au niveau des chalets du Poursollet.

La question se pose de savoir si l'exutoire du lac Fourchu est modifié par la présence de gabion (eau renvoyée sur un autre bassin versant ?).

Edouard Klein souligne la problématique « baignade ». Existe-t-il un arrêté ? Concernant l'étude de la fédération départementale de pêche, il pense que la reproduction n'est pas possible pour la truite dans le lac Fourchu. Il y a un enjeu halieutique mais pas un enjeu piscicole. La pêche a lieu du dernier week-end de mai au 3<sup>ème</sup> dimanche d'octobre. Les lacs Fourchu, Brouffier, Noir, Vache sont alevinés par l'union des pêcheurs. Le lac du Poursollet est sous maîtrise de l'AAPPMA de la Mure.

Alain Garcia précise que le Viallet est aleviné et peut constituer une zone de reproduction intéressante pour la truite.

Roger Marciau n'a pas d'information précise concernant l'évolution du lit de la rivière des Sagnes. Il faudrait réaliser une étude pour voir comment fonctionne le système et notamment sur les mousses. Le pâturage peut avoir un effet positif et négatif sur le milieu. Des mousses rares poussent sur les bouses de vache en contexte tourbeux.

Aurélié Campoy demande si une mise à jour du diagnostic du DOCOB est prévue et si des prestations sont commandées.

Justine Coulombier précise que les volets socio-économiques et écologiques seront actualisés, mais sans prestations extérieures majeures.

Sylvain Griot pose la question de savoir si sur les Sagnes, on est sur un enjeu pastoral ou un enjeu forestier.

Yves Perret précise qu'il organise régulièrement une animation sur une journée. Lors d'une des dernières animations, 1200 petits semis ont été arrachés manuellement sur le Pré d'Ornon pour contenir l'évolution de la forêt sur la zone de pâturage.

Sylvain Griot évoque la possibilité que l'enfoncement du cours d'eau des Sagnes puisse être lié à un déficit en charge solide, et en charge liquide.

Aurélié Campoy précise qu'il existe un déficit hydrologique (pluviométrie) depuis 10 ans en Isère.

Roger Marciau rappelle que l'objectif de Natura 2000, c'est de préserver des habitats en bon état de conservation. Il se pose la question de quelle référence on doit prendre pour définir ce qu'est le bon état de conservation. Le 19<sup>ème</sup> siècle, maintenant, avant les hommes ?

Il précise que les mousses sont des très bons indicateurs des milieux. Les bas marais sont alimentés par la nappe. Les hauts marais (tourbière active) sont alimentés par l'eau de pluie. Si il y a piétinement, les bombements des hauts marais peuvent être tassés ce qui transforme le milieu initialement alimenté par l'eau de pluie en milieu alimenté par la nappe. La nappe contient de l'eau minéralisée ce qui n'est pas le cas de l'eau de

pluie. On assiste donc à une modification de la composition végétale. Les arbres pompent l'eau mais ils ombragent ce qui équilibre peut-être l'évapotranspiration...

Alain Garcia précise que les troupeaux sont là depuis longtemps et qu'ils n'ont pas nuit aux tourbières jusque là puisqu'on observe une bonne qualité des milieux.

Roger Marciau répond que les tourbières existent depuis plus de 2000 ans et qu'il n'est pas évident de voir des évolutions sur des échelles de temps courtes.

Concernant l'assainissement Yves Perret précise qu'il y a peu d'habitants aux chalets du poursollet et de la barrière et que les touristes produisent plus de pollution pour l'eau que les chalets. Un certain nombre de chalet sont dotés de fosses septiques. Aucune nouvelle construction n'est possible. Une étude a été faite pour voir quel était l'assainissement en place et Yves Perret n'a pas de nouvelles.

## Présentation des objectifs

---

Sylvain Griot précise que l'ONF s'engage à respecter les révisions du DOCOB dans les plans d'aménagement forestiers.

Aurélie Campoy précise que le SAGE préconise la réalisation d'inventaire des zones humides pour les surfaces de moins d'un hectare et l'étude du bon fonctionnement. Il serait intéressant de réaliser des cartes précises pour pouvoir mieux réfléchir à un plan de circulation. Quel partenariat possible avec Natura 2000 pour cet inventaire ?

Sylvain Griot ajoute que l'ONF est en train de mener une étude pour proposer un plan d'action sur les zones humides situées en forêt publique.

## Propositions d'action

---

### **Ci-après l'ensemble des propositions évoquées par les participants :**

- Augmenter le degré d'humidité et l'eau sur le plateau
- Etudier la possibilité d'avoir des espèces piscicoles autochtones
- Etudier la possibilité de mettre en place des réserves de pêche : Oulles, ruisseau du Viallet
- Protéger les milieux humides : interdire la circulation des véhicules à moteur
- Protéger les milieux humides : étudier la possibilité de fermer la route du Poursollet, sauf ayants droits
- Faire payer le parking
- Etudier la possibilité de créer un réseau d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope au niveau du massif du Taillefer : protection forte ciblée sur les milieux tourbeux
- Connaître les zonages des zones humides de moins de un hectare
- Envisager la possibilité de créer des îlots de sénescence – site de vieillissement
- Etude des bryophytes du site N2000 en particulier sur le marais des Sagnes
- Etude diachronique et LIDAR sur l'ensemble du site N2000 ou ciblé sur le marais des Sagnes
- Mise en place d'obstacle sur les faux sentiers
- Mettre en place un meilleur balisage pour éviter la création de faux sentiers
- Etude des zones humides à une échelle plus fine pour avoir une cartographie performante
- Etudier les contenus stomacaux des poissons pêchés sur le plateau des lacs pour mieux connaître le régime alimentaire et l'impact éventuel de la faune piscicole sur les autres groupes spécifiques d'intérêt communautaire
- Intégrer les informations N2000 dans le livret des pêcheurs
- Réglementer la baignade sur les lacs
- Améliorer les connaissances sur les groupes spécifiques non étudiés et sur les secteurs peu prospectés
- Etude sur les Sagnes
- Sensibiliser les différents publics au travers d'une communication sur le milieu naturel, auprès des acteurs du tourisme, des élus, des scolaires, de la mise en place de formation.
- Proposer la création d'un espace naturel sensible pour canaliser la fréquentation
- Trouver une solution au problème des déchets liés à la fréquentation (toilette sauvage)
- Préserver et restaurer les zones humides : réaliser un inventaire des zones humides et de leur espace de fonctionnalité (carto 1/5000ème) et analyse hydraulique pour pouvoir restaurer
- Accompagner les pratiques agricoles et sylvicoles : connaître les pratiques et proposer des évitements sur les zones sensibles
- Maîtriser la fréquentation : comment elle se fait, repenser le plan de circulation (évitement, positionner parking de façon stratégique, sanitaire, baignade, gestion des déchets)
- Sensibiliser les élus/ techniciens, le grand public, organiser des journées thématiques, sensibiliser les usagers/alpagistes/ONF/AMM

- Prévenir de l'arrivée des espèces invasives sur le site N2000 : cahier des charges type pour les travaux, suivi
- Limiter l'hyperfréquentation estivale entre 10h et 18h éventuellement par la fermeture de la route
- Sensibiliser : organiser des journées thématiques, panneaux d'information pour sensibiliser le public notamment au Punay
- Dévier le GR50 pour éviter piétinement du Punay ou mise en place d'infrastructure
- Maintenir la naturalité des milieux : intervention minimum
- Etude hydrologique et morphodynamique des Sagnes et étude de faisabilité de remontée du lit du ruisseau
- Mettre en place un plan de gestion écopastoral sur les Sagnes : MAEt
- Cartographier les unités bryologiques en priorité sur les espaces où il y a une dynamique et rechercher les bryophytes d'intérêt communautaire sur l'ensemble du site N2000
- Communication sur N2000 : on ne voit pas qu'on est en site N2000
- Conception création d'un caillebotis pédagogique sur un fragment de tourbière (poursollet, punay ?)
- Renforcer les liens avec les partenaires techniques et rédiger une notice de recommandation de gestion (ou non gestion) sur les tourbières boisées de la section Gavet Clavaux
- Etudier la possibilité de limiter les voitures individuelles sur la route du Poursollet
- Inventorier les mares temporaires et leur état de conservation
- Etudier l'impact de l'eutrophisation lié à la fréquentation touristique et la faisabilité d'installation de toilettes

# Groupe de travail « Fréquentation »

---

NOM	PRENOM	ORGANISME	MAIL
GARCIA BERTHOD	Alain	Gérant du Syndicat du Petit Galbert	<a href="mailto:a.garciab@orange.fr">a.garciab@orange.fr</a>
PRUVOST	Angélique	Drac Nature	<a href="mailto:Angelique.pruvost@dracnature.fr">Angelique.pruvost@dracnature.fr</a>
KLEIN	Edouard	AAPPMA de Grenoble	<a href="mailto:Union.pecheurs@wanadoo.fr">Union.pecheurs@wanadoo.fr</a>
LEMERCIER	Amandine	CG 38	<a href="mailto:Amandine.lemercier@cg38.fr">Amandine.lemercier@cg38.fr</a>
CONSTENSOU	Marie	Communauté de communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais	<a href="mailto:Tourisme.valleesduvalbonnais@gmail.com">Tourisme.valleesduvalbonnais@gmail.com</a>
BARET	Yves	Chef du service aménagement PNE	<a href="mailto:Yves.baret@ecrins-parcnational.fr">Yves.baret@ecrins-parcnational.fr</a>
JANISECK	Gilles	DDT38 Service environnement	<a href="mailto:Gilles.janiseck@isere.gouv.fr">Gilles.janiseck@isere.gouv.fr</a>
CAMPOY	Aurélie	CLE Drac Romanche	<a href="mailto:aurelie.campoy@drac-romanche.com">aurelie.campoy@drac-romanche.com</a>
PERRET	Yves	Association des propriétaires des chalets du Poursollet	<a href="mailto:perretys@yahoo.fr">perretys@yahoo.fr</a>
COULOMBIER	Justine	Chargée de mission Natura 2000	<a href="mailto:Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr">Justine.coulombier@ecrins-parcnational.fr</a>

Les personnes excusées :

La Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau, la Fédération départementale de Chasse, Monsieur Pagnucco (Syndicat du Petit Galbert), le Conseil Général, l'ONF Oisans Matheysine, Lou pa de l'Aze.

## Présentation de l'état des lieux

---

Marie Constensous souligne qu'un meilleur balisage des sentiers est nécessaire.

Yves Baret explique l'étude de valorisation du GR50 portée par le Parc National des Ecrins. Il souligne l'intérêt de faire un aménagement intelligent avec des supports de communication pertinent. Il évoque l'application rando écrins et le fait que l'information puisse être environnementaliste.

Amandine Lemercier intervient pour préciser qu'on ne sait pas que l'on est sur un site Natura 2000, qu'il manque de la communication.

Yves Baret cite l'exemple de la communication autour des Dombes, les mesures prises sur le cirque de Gavarnie (déplacement du sentier de 20m tous les ans pour éviter l'érosion), en Vallouise (structuration du sentier pour éviter le piétinement des trèfles des rochers – bons résultats). Les pratiques évoluent avec la communication.

Marie Constensous précise qu'il serait intéressant de ne pas créer de nouvelles brochures etc mais plutôt d'intégrer les informations liées à N2000 aux outils existants pour ne pas perdre les usagers. Il y a besoin d'une forte sensibilisation sur place via des panneaux aux entrées du site.

Différents échanges sur la nécessité d'organiser des journées thématiques, de la formation pour les professionnels.

Marie Constensous précise que le meilleur moyen de toucher les professionnels est de se rendre à leurs réunions syndicales.

Alain Garcia fait part de son souhait de ne pas communiquer sur la propriété privée. Il a fait une demande à la CNIL pour supprimer les informations encourageant la randonnée du Lac Fourchu. Le Syndicat du Petit Galbert envisage plutôt des conventions, qui permettent de limiter la fréquentation : UT4M, Trail de l'Oisans, pêche, chasse. Via ces conventions, les usagers payent pour pouvoir utiliser l'image du Lac Fourchu.

Marie Constensous s'interroge sur la propriété du nom « lac fourchu ».

Alain Garcia fait ressortir qu'il existe de nouvelles pratiques avec les smartphones. Il insiste sur le fait qu'il faut marquer le sentier correctement.

Edouard Klein intervient pour préciser que 75% des personnes vont aux lacs selon une étude menée sur les lacs d'altitude en Haute-Alpes. Même si le sentier ne va plus au lac, les gens iront.

Yves Baret demande s'il existe un cahier des charges pour la restauration des sentiers.

Justine Coulombier se renseignera auprès de la communauté de communes mais il peut être envisagé d'intégrer une fiche action précisant un cahier des charges minimal pour les travaux sur les sentiers.

Edouard Klein dit qu'il y a un garde pêche qui passe régulièrement sur le site.

Yves Baret souligne qu'un gardiennage a été mis en place sur les 6 semaines de forte fréquentation pendant 3 ans, sur le Pré de Madame Carle. Un changement de comportement a été observé au bout de 3 ans.

Yves Perret ajoute que moins c'est fréquenté, moins c'est connu. Avant la route était en mauvais état, son entretien peut entraîner une accentuation de la fréquentation.

Marie Constensus demande si on parle surfréquentation ou de problème de canalisation de la fréquentation. S'agit-il de réduire la fréquentation ou/et de la canaliser ?

Il semble que c'est plus canaliser : la moindre fréquentation désorganisée peut avoir un impact sur le site.

Sur la question du bivouac, Alain Garcia dit qu'il a pu compter 50 tentes en une seule fois.

Alain Garcia aborde la question du survol par les avions de tourisme.

## Propositions d'action

---

### **Ci-après l'ensemble des propositions évoquées par les participants :**

- Elargir la connaissance du lieu au niveau culturel, historique, sociologique pour pouvoir établir par la suite un plan de gestion global
- Réaliser un plan de gestion de la fréquentation : diagnostic du site/ définition des enjeux de découverte (environnementaux, paysager, culturel), définir une stratégie d'accueil et de découverte, établir un plan d'action (développer information, établir un schéma de découverte avec point d'intérêt, panneaux, accompagner la réalisation, suivre les évolutions de pratiques).
- Etude de la fréquentation (stage 2013) : mieux comprendre la fréquentation
- Réfléchir à l'emplacement des parking, déchets, sanitaires
- Mettre en place une stratégie de communication avec une signalétique
- Comprendre ou améliorer la connaissance de l'évolution des pratiques
- Mettre en place un groupe de travail fréquentation qui se réunisse régulièrement pour adapter les actions
- Eloigner les sentiers des lacs ne résoudra rien : mettre en place un caillebotis là où il y a des zones humides sur un sentier bien défini pour que les gens puissent approcher mais soient canalisés
- Affichage primordial au début des randonnées : combe oursière, poursollet, grenonnière.
- Résoudre la problématique baignade
- Communiquer plus généralement sur les bonnes pratiques en montagne : élaboration d'une charte des bonnes pratiques
- Mettre en place « un accueil amélioré » par la présence d'une personne au moment des pics de fréquentation : missions de sensibilisation – éducation à l'environnement, « police », étude des comportements, suivis scientifiques, lien avec les alpagistes pour faire le lien humain entre les usagers et les enjeux environnementaux
- Mise à niveau du balisage des sentiers entre les deux comcom
- Identifier les sentes inutiles pour revégétaliser les débuts de sentier
- Mettre en place des caillebotis en zones humides : le sentier passe à l'écart mais quand même caillebotis pour les gens qui s'approchent pour ne pas abîmer les zones tourbeuses
- Avoir une information en place sur les secteurs les plus fragiles et les plus fréquentés : orienter le public vers des secteurs moins dommageables : « zone de tranquillité pour la faune ». Le bivouac, le piétinement et le feu sur ce secteur peuvent être impactants. Carte où moindre impact : zones conseillées
- Mettre au niveau de la route « Vous entrez en site Natura 2000 ».
- Envisager la mise en place d'ENS sur certaines zones où il y a de forts enjeux de gestion des milieux et de fréquentation ou APPB
- Veille sur les nouvelles pratiques : trail. Evaluer l'impact des nouvelles pratiques sur les milieux naturels
- Mieux gérer la fréquentation site en menant une réflexion sur la circulation des véhicules à moteur sur la route du poursollet (moins de voiture = moins de fréquentation = moins d'impact)
- Toilettage de la signalisation existante Trail (ex Pas de la Mine où 4 panneaux sont implantés en - de 2m)
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place des APPB pour apporter une solution réglementaire au maintien des habitats en bon état de conservation
- Interdire le survol de la zone par les avions
- Informer sur la raison d'être de Natura 2000
- Créer des nouveaux points d'intérêt/attraction pour faire diversion par rapport aux zones sensibles : source inversée (lac Vache), cadran solaire naturel (pic du Colombier)
- Améliorer l'état des connaissances biologiques
- Définir une aire pour les tentes (incitatifs)
- Mettre en place un meilleur balisage des sentiers
- Sensibiliser sans faire de publicité : pourquoi N2000, mieux connaître pour mieux protéger : école, gd public, formation des professionnels, élus
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place l'outil ENS : lac Punay ouvert au public, sensibilisation des écolos, plan de gestion

# Les objectifs du Docob

Objectifs de conservation		Objectifs de gestion	P	Type d'objectif				
				Protéger	Entretien	Restaurer	Communiquer	Suivre
<b>Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats pastoraux (landes, pelouses)</b>	OG 1	Maintenir des pratiques pastorales adaptées aux enjeux environnementaux			X			
	OG 2	Entretien des milieux ouverts			X	X		
<b>Préserver les zones humides et améliorer leur état de conservation</b>	OG 3	Protéger les tourbières		X			X	
	OG 4	Restaurer les milieux tourbeux dégradés			X	X		X
	OG 5	Préserver la qualité et le fonctionnement des cours d'eau		X			X	
<b>Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats forestiers</b>	OG 6	Garantir une gestion forestière (boisements et lisières) favorisant la biodiversité			X			X
	OG 7	Restaurer les habitats naturels forestiers			X	X		X
<b>Objectifs transversaux</b>	OG 8	Informier, sensibiliser, communiquer auprès des acteurs du territoire et du public					X	
	OG 9	Préserver le caractère naturel et la quiétude du site		X	X	X	X	X
	OG 10	Mettre en œuvre le DOCOB					X	X
	OG 11	Améliorer les connaissances et suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire					X	X

# Classement des propositions d'action

Ces actions proposées sont issues des échanges qui ont eu lieu en groupe de travail. Ces propositions ne sont pas définitives et leur dénomination peut-être revue. Certaines actions pourront être considérées comme non prioritaires en fonction de l'évolution de l'actualisation du Docob.

n°	Proposition d'action	Précisions	Espèce/habitat visé	Objectif	New
<i>HABITATS PASTORAUX</i>					
1	Gestion des alpages : réalisation de plans de gestion pastoraux	analyse les pratiques pour aboutir à plans de gestion	Landes, pelouses, tourbières	OG1	Non
2	Gestion des alpages environnementale : mise en place de plans de gestion pastoraux	Encourager la mise en place de MAEt sur l'ensemble des alpages avec l'élaboration de plans de gestion écopastoraux ciblant les secteurs sensibles. Maintien de la qualité floristique des alpages (en particulier le Pré d'Ornon) : bétail, charge pastorale, orientation environnementale du diagnostic pastoral Conserver le pastoralisme : activité humaine essentielle pour conserver les richesses du massif. Limiter la dynamique forestière sur les prairies Améliorer la circulation des animaux (donc le pâturage) Limiter et adapter les traitements antiparasitaires du bétail	Landes, pelouses, tourbières	OG1	Non
	Restaurer les milieux ouverts et favoriser leur gestion par le pastoralisme		Landes, pelouses, tourbières	OG2	
3	Encourager et accompagner l'agriculture de montagne	Encourager une agriculture durable et locale par la mise en place de filière locale de vente des produits de l'élevage Réfléchir à la mise en place d'autres types d'agriculture : apiculture, petits fruits...	Landes, pelouses, tourbières	OG1 OG2	Oui
<i>HABITATS FORESTIERS</i>					
4	Gestion environnementale des boisements	pas de passage d'engins et pas de dépôts de rémanents pas de coupe de bois en bordure immédiate Irrégulariser les boisements Définir et mettre en place des îlots de sénescence et de vieillissement (convention FRENE, îlot Natura 2000) Recourir à des méthodes d'exploitation forestière douces dans les zones sensibles (débardage à cheval sur des zones identifiées comme sensibles) Gérer les lisières des boisements en zone humide avec interventions mesurées	Hêtraies, pessières, tourbières	OG6	Non
5	Maîtriser les ligneux dans les milieux à forte dynamique de colonisation	Tourbière boisée : Coupe et éventuellement arrachage des semis pour maintenir l'ouverture du lac des boîtes, du lac Punay et de la tourbière du Punay Pré pâturé	Hêtraies, pessières, tourbières	OG2 OG7	Non
6	Suivre la régénération naturelle	Etudier l'intérêt des mesures visant à améliorer la régénération tout en diversifiant les essences de la forêt du Pré d'Ornon (aménagement 2001-2020 de la forêt d'Oulles) Limiter le pâturage en forêt	Hêtraies, pessières, tourbières	OG7	Oui
7	Accompagner les pratiques sylvicoles : connaître les pratiques et proposer des	Renforcer les liens avec les partenaires techniques et rédiger une notice de recommandation de gestion (ou non gestion) sur les tourbières boisées de la section Gavet Clavaux Cartographier de façon précise les zones présentant des	Hêtraies, pessières, tourbières	OG6	Oui

	évitements sur les zones sensibles	enjeux en lien avec l'exploitation forestière pour pouvoir faciliter la mise en place de pratiques douces sur ces secteurs			
	<i>ZONES HUMIDES</i>				
8	Protéger les secteurs les plus sensibles (buttes à sphaignes, tremblants, tourbières...)	Identifier les pb et adapter la conduite des troupeaux, mettre en défens (fréquentation) Pose de filets autour des buttes de sphaignes Basse Montagne, Pas de l'Envious, Lac du Pin Déviation GR50 au lac Punay Maintien sentier hors de la tourbière du Louvet (100m)	Tourbières, butte de sphaignes	OG3	Non
9	Suivre et restaurer les milieux tourbeux		Tourbières, butte de sphaignes	OG3 OG4	Non
10	Etudier le fonctionnement hydrologique de la tourbière des Sagnes et engager des travaux de restauration au besoin	Etude diachronique et LIDAR sur l'ensemble du site N2000 ou ciblé sur le marais des Sagnes étude de faisabilité de remontée du lit du ruisseau Etude des possibilités pour améliorer le degré d'humidité des Sagnes	Tourbières, butte de sphaignes	OG11, OG4	Non
11	Cartographier les unités bryologiques en priorité sur les espaces où il y a une dynamique et rechercher les bryophytes d'intérêt communautaire sur l'ensemble du site N2000	Etude des bryophytes du site N2000 en particulier sur le marais des Sagnes	Tourbières, butte de sphaignes	OG11	Oui
12	Réaliser un inventaire des zone humide et de leur espace de fonctionnalité (1/5000eme)	pour avoir une cartographie performante	Tourbières, butte de sphaignes	OG11 OG3, OG5	Oui
13	Mise en place d'un APPB	Etudier la possibilité de mettre en place un outil réglementaire pour apporter une protection forte sur les secteurs sensibles. Ceci doit être accompagné d'outils pédagogique pour expliquer le pourquoi des interdictions	Tourbières, butte de sphaignes	OG3	Oui
14	Inventorier les mares temporaires et leur état de conservation		Tourbières, butte de sphaignes	OG5	Oui
15	Préserver les cours d'eau et zones humides	Assainissement, eutrophisation, lien avec contrat de rivière	Tourbières, butte de sphaignes	OG5	Oui
	<i>ACTIONS GLOBALES</i>				
15	Mise en place d'un accueil en période de forte fréquentation	« accueil amélioré » : missions de sensibilisation, éducation à l'environnement, « police », étude des comportements, suivis scientifiques, lien avec les alpagistes, lien entre usagers et enjeux environnementaux	Tous	OG8	Non
16	Informers les visiteurs par la pose de panneaux in situ	Intégrant des informations sur les pratiques pastorales. Prévourey, Combe oursière, poursollet, grenonière. Installer des panneaux d'information à destination du grand public aux points d'entrée du site Mettre au niveau de la route « Vous entrez en site Natura 2000 »	Tous	OG8, OG9	Non

17	Prendre des arrêtés municipaux visant à encadrer les activités	Baignade, circulation des véhicules motorisés, feux, camping	Tous	OG9	Non
18	Etudier la fréquentation du site et de ses impacts et élaborer un plan de gestion concerté	Etude de la fréquentation (stage 2013) : Analyser l'impact touristique sur les zones fragiles diagnostic du site/ définition des enjeux de découverte (environnementaux, paysager, culturel), définir une stratégie d'accueil et de découverte, établir un plan d'action (développer information, établir un schéma de découverte avec point d'intérêt, panneaux, accompagner la réalisation, suivre les évolutions de pratiques).	Tous	OG9, OG3, OG2	Oui
19	Mettre en place un plan de gestion concerté de la fréquentation	Plan de circulation : évitement, positionner parking de façon stratégique, sanitaire, baignade, gestion des déchets Créer des nouveaux points d'intérêt/attraction pour faire diversion par rapport aux zones sensibles : source inversée (lac Vache), cadran solaire naturel (pic du Colombier)	Tous	OG9, OG3, OG2, OG8	Oui
20	Canaliser la fréquentation sur les sentiers balisés	pose de passerelles afin d'éviter le piétinement des zones sensibles :mettre en place un caillebotis là où il y a des zones humides sur un sentier bien défini pour que les gens puisse approcher mais soient canalisés signalétique afin d'éviter que les randonneurs ne sortent des sentiers panonceaux d'explication et de sensibilisation autres aménagements permettant la canalisation du public Le bivouac, le piétinement et le feu sur ce secteur peuvent être impactant. Carte où moindre impact : zones conseillées :définir une aire incitative Avoir une information en place sur les secteurs les plus fragiles et les plus fréquentés afin d'éviter leur piétinement: orienter le public vers des secteurs moins dommageables : « zone de tranquillité pour la faune ».	Tous	OG9, OG3, OG2	Non
21	Mettre en place un meilleur balisage des sentiers	pour éviter la création de faux sentiers Revoir le balisage peinture Mise à niveau du balisage des sentiers entre les deux comcom Toilettage de la signalisation existante Trail (ex Pas de la Mine où 4 panneaux sont implantés en moins de 2 m)	Tous	OG9, OG3, OG2	Non
22	Restaurer et entretenir les sentiers	Cahier des charges Revégétaliser les débuts de sentes parasites Restauration de l'érosion sur le sentier Basse-Montagne-Lac Fourchu (500m)	Tous	OG9, OG3, OG2	Non
23	Maintien et préservation de zones de quiétude et de refuge		Tous	OG9	Non
24	Etudier la possibilité de fermer la route du Poursollet	Sauf pour les ayants droits Aménager un point d'accueil au Punay en parallèle	Tous	OG9	Oui
25	Prévenir de l'arrivée des espèces invasives sur le site N2000	cahier des charges type pour les travaux, suivi	Tous	OG8	Oui
26	Proposer la création d'un espace naturel sensible	pour canaliser la fréquentation lac Punay ouvert au public, sensibilisation des écoles, plan de gestion	Tous	OG9	Oui
27	Sensibiliser le grands publics, élus, scolaires	Lettre d'information, site web, panneaux... pourquoi N2000, mieux connaître pour mieux protéger	Tous	OG8	Non

		organiser des journées thématiques, panneaux d'information Mettre en place des outils pédagogiques pour accompagner le public et expliquer Plaquette de sensibilisation sur tourbière d'altitude Conception création caillebotis pédagogique : sur un fragment de tourbière (poursollet, punay ?)			
28	Sensibiliser et former les professionnels	sensibiliser les usagers/alpagistes/ONF/AMM	Tous	OG8	Oui
29	Réalisation et diffusion de guide de bonne pratique	Communiquer sur les bonnes pratiques en montagne : élaborer charte des bonnes pratiques	Tous	OG8	Oui
30	Maintenir la naturalité des milieux	intervention minimum Suivre la libre gestion zone « ouvertes », zone « fermées » : dynamique naturelle, changement climatique, gibiers/prédateurs Abandonner certains alpages au profit des espèces sauvages lorsque la fermeture du milieu n'est pas « enrayable »	Tous	OG9	Oui
<i>ANIMATION</i>					
31	Animer le site Natura 2000 et coordonner la mise en œuvre des actions	Mettre en cohérence les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, la protection des risques... Veille et suivi des différents usages en lien avec les enjeux environnementaux Veille sur les nouvelles pratiques. Evaluer l'impact des nouvelles pratiques sur les milieux	Tous	OG10	Non
32	Proposer des modifications du périmètre Natura 2000	Si nécessaire	Tous	OG10	Non
33	Pérenniser les groupes de travail	Fréquentation : comprendre ou améliorer la connaissance de l'évolution des pratiques	Tous	OG10	Oui
34	Améliorer et suivi des connaissances	sur les groupes spécifiques non étudiés et sur les secteurs peu prospectés évaluer l'état de conservation	Tous	OG11	Non
35	Interdire le survol de la zone par les avions	ZPS ?	Tous	OG10	Oui